



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 363 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement avait initialement recommandé que les membres du personnel des milieux scolaires et de garde à l'enfance de soixante ans et plus ne reprennent pas leur travail dans les établissements étant donné leur vulnérabilité à la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a changé sa position, le 6 mai 2020, selon laquelle les membres du personnel du milieu scolaire et de garde à l'enfance âgés de soixante à soixante-neuf ans devront dorénavant se présenter au travail;

CONSIDÉRANT QUE plus on avance en âge, plus les risques de complications, d'hospitalisation et de décès liés à la COVID-19 augmentent;

CONSIDÉRANT QUE les normes sanitaires et la distanciation sociale ne pourront pas être parfaitement appliquées dans les écoles et garderies, notamment en raison de l'âge ou d'enjeux particuliers des jeunes;

CONSIDÉRANT QUE ce changement de cap crée du stress et peut provoquer des départs de membres du personnel des milieux scolaires et de garde à l'enfance;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- D'exempter les membres du personnel des milieux scolaires et de garde à l'enfance de soixante à soixante-neuf ans pour le reste de l'année scolaire 2019-2020;
- D'encourager la contribution des soixante à soixante-neuf en privilégiant notamment le télétravail et d'autres formes de tâches comportant moins de risque d'infection, telles que la fabrication de matériel scolaire, le suivi des enfants non présents, etc.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Christine Labrie, députée de Sherbrooke

08 juin 2020

Date de signature de l'extrait